REGLEMENT INTERIEUR ACCES ESPACE PISCINE

Dans le cadre de la règlementation française sur l'utilisation des piscines familiales ouvertes aux hôtes, afin d'éviter les accidents dont pourraient être victimes les enfants et, dans le respect des mesures d'hygiène sanitaire pour le bien être de tous, voici le règlement intérieur d'accès à l'espace piscine :

Le seul fait d'utiliser la piscine engage l'utilisateur à avoir accepté ce règlement

- ♦ La piscine est accessible tous les jours de 8h30 à 10h00 / 15h30 à 20h00, sauf intempéries ou en cas de force majeur. Il est interdit de se baigner la nuit.
- ♦ La piscine est privatisée tous les jours de 10h00 à 15h30, pour utilisation personnelle, nettoyage et entretien.
- ♦ La piscine étant une piscine familiale, sont usage est réservé uniquement aux membres de la famille MAURICE et aux personnes séjournant en chambre d'hôtes à La Levraudière. Pas d'invitation surprise d'amis ou membre de la famille.
- ♦ Les propriétaires rappellent l'absence de surveillance de la piscine. Tout enfant non accompagné par un parent majeur, n'est pas autorisé à accéder à l'espace piscine. Les enfants mineurs sont sous la garde et la surveillance de leurs parents ou accompagnateurs.
- ♦ L'espace piscine est un endroit de tranquillité et de relaxation. Il est interdit de courir au bord du bassin de plonger et chahuter. Les objets encombrants tels que embarcations gonflables ne sont pas autorisés.

Les usagers s'engagent :

- ♦ A utiliser un slip de bain, boxer de bain, short de bain. Les bermudas de bain et maillot de surfeur sont interdits.
- ♦ A prendre une douche avant le bain pour se débarrasser de la transpiration.
- ♦ A ne pas appliquer de crème solaire, à utiliser les parasols sur place pour se protéger du soleil.
- ♦ A attacher leurs cheveux s'ils sont longs.
- ♦ A ne pas y apporter de nourriture ou boisson, mais sont invités à utiliser les salons de jardin prévus à cet effet.
- ♦ A utiliser leurs propres serviettes de bain (les serviettes des chambres ne sont pas destinées à cet usage).

Respecter ce règlement intérieur de la piscine, c'est maintenir une bonne ambiance autour de la piscine, et appliquer les mesures d'hygiène mises en place pour le confort de tous.



REGULATION INTERNAL OF SWIMMING POOL

As part of the French regulation on the use of family swimming pools open to guests, in order to avoid accidents to children, and in order to allow a pleasant use for all, and in compliance with the sanitary mesures and the well-being of all, here are the internal rules for access to the swimming pool area.

The only fact of using the pool commits the user to accept this regulation

- ◆ The swimming pool is accessible from 8h30 to 10h and from 15h30 to 20h, except in cases of bad weather. It is forbidden to bathe at night. The swimming pool is privatized every day from 10h00 to 15h30 for personnal use, cleaning and maintenance.
- The swimming pool being a family pool, its use is reserved only to the members of the MAURICE family and to those staying in bed and breakfast in La Levraudière. No surprise invitation from friends or family member.
- The owners remind the lack of monitoring of the pool. Any child not accompanied by a parent, is not allowed to access the pool area. Minor children are under the care and supervision of their parents.
- The pool area is a place of tranquility and relaxation. It is forbidden to run at the edge of the pool, to dive and heckle. Bulky objects such as inflatable boats are prohibited.

Users commit themselves:

- to wear swimming trunks: swim short, swim boxer. Surfer's swimsuit is forbidden.
- to take a shower before bathing to remove perspiration
- not to apply sunscreen, to use sunshade on site to protect from sun.
- to tie their hair if they are long.
- not to bring food or drink, but to use garden furnitures around (tables, chairs...)
- to use their own bath towels (the towels of the rooms are not intended for this purpose).

Respecting these internal pool regulation means maintaining a good atmosphere around the pool and, applying the hygiene measures put in place for everyone's comfort.

Ouvert de Mai à Septembre - Open May to September



MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE POUR LE CONFORT DE TOUS

Laissez vos chaussures de ville à l'extérieur, Tong / claquettes uniquement. Douche obligatoire pour enlever la transpiration.

Crème solaire interdite. Utilisez les parasols sur place pour vous protéger du soleil. Bermuda de bain et maillot de surfeur interdits.

Utilisez un slip de bain, boxer de bain, ou short de bain.

Leave your « city shoes » outside, Flip flop and slides only.

Obligatory shower to remove perspiration. Sunscream forbidden.

Use sunshade on site to protect yourself from the sun.

Surfer's swimsuit prohibited. Use swim boxer or swim short.

RÈGLEMENT INTERIEUR PISCINE — REGULATION INTERNAL OF SWIMMING POOL

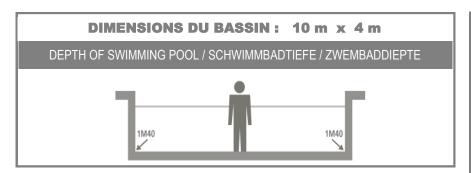
PISCINE PRIVEE / PRIVATE SWIMMING POOL

Strictement réservée à la clientèle de La Levraudière - NON SURVEILLEE Strictly reserved for the clientele of La Levraudière - NOT MONITORED

Sécurité : abris de piscine verrouillé / locked swimming-pool shelter

Capacité maximum / maximum capacity: 10 🖣



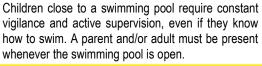


LA PISCINE PEUT CONSTITUER UN DANGER GRAVE POUR VOS ENFANTS UNE NOYADE EST TRÈS VITE ARRIVÉE

Swimming pools can represent a serious danger to children Drowning can happen very rapidly.



Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager. La présence d'un parent et/ou d'un adulte est indispensable lorsque le bassin est ouvert.











OUVERTURE - OPENING HOURS: 8h30 à 10h00 / 15h30 à 20h00

Usage privé et Entretien journalier Private and Daily pool maintenance from **10h00 to 15h30**



